



OFFRES D'EMPLOI-

I - PISCINE MUNICIPALE-SAISON 2021 (JUILLET et AOUT 2021)

II - NATATION SCOLAIRE (25 mai au 28 juin 2021)

2 BEESAN/MNS/BP JEPS AAN

2 BNSSA

La **Mairie de la Réole** (en Gironde) recherche une équipe de Maîtres-nageurs diplômés afin de surveiller la piscine municipale pour les mois de JUILLET et AOUT 2021.

I - SAISON ESTIVALE (JUILLET et AOUT 2021) :

Missions principales

- > Assurer la surveillance d'une baignade ouverte au public
- > Garantir la sécurité des usagers dans le respect des règles d'hygiène et de sécurité
- > Appliquer le règlement intérieur en matière de surveillance et de sécurité
- > Assurer la surveillance du plongoir réservé aux sauts et plongeurs
- > Assurer la bonne tenue du poste de secours
- > Donner des cours de natation au sein de la piscine, les matins en dehors des heures de surveillance (pour le BEESAN ou équivalent)

Horaires

Piscine ouverte 7j/7 y compris les jours fériés de 14h à 20h

Travail le week-end et les jours fériés

Durée de travail : 6.5 heures /jour (6 h d'ouverture + 1/4 d'heure de préparation avant l'ouverture et 1/4 d'heure de rangement après la fermeture)

3 à 4 jours de travail continus par semaine

Profils recherchés

- 2 BNSSA
- 2 BEESAN/brevet MNS/BP JEPS AAN

Rémunération: réglementation en vigueur (+10% de prime de précarité)

Informations complémentaires

- Pour les candidats BEESAN, MNS ET BP JEPS AAN, joindre le récépissé de l'attestation de responsabilité civile professionnelle (obligatoire pour donner les leçons de natation)

-Pour les candidats BEESAN, MNS et BP JEPS AAN, être à jour :

- Des révisions des brevets (2016 pour 2021)
- Des révisions du PSE (premiers secours en équipe)-1 (2020)

[II-NATATION SCOLAIRE \(du 25 Mai au 28 Juin 2021\)-BEESAN OBLIGATOIRE](#)

> Formation des intervenants bénévoles (hors enseignants) auprès des scolaires (le 19 Mai 2021)-2 heures minimum-

> Présence et surveillance lors des séances de natation des scolaires- 8 heures / jour et 4 jours par semaine

CV et lettre de motivation à l'attention de M. le Maire et à nous faire parvenir par courrier à :

Maire de la Réole, 1 Esplanade Charles de Gaulle, 33190 La Réole

Ou par mail à grh@lareole.fr et mathieu.guerre@lareole.fr

Au plus tard le 30/04/2021

